

# Message d'information sur les difficultés dans la réalisation des rendez-vous santé-travail individuels

*N.B. : ce message est également diffusé sur l'Espace privatif en ligne des entreprises >> <https://pst-amisst.medtra.fr/accueil.html>*

Malgré nos efforts soutenus en matière de recrutement, notamment de Médecins en Santé au Travail, et les renforts constants apportés ces dernières années au sein des équipes pluridisciplinaires du Service, certaines prises en charge individuelles peuvent présenter du retard par rapport aux délais réglementaires.

Dans ce contexte, nous tenons à vous informer que, si vous rencontrez des difficultés pour votre entreprise, nous vous invitons à contacter votre équipe santé-travail de proximité afin qu'elle analyse votre besoin et puisse assurer la priorisation des actions que nous mettons en œuvre, à la hauteur des moyens qui sont les nôtres, en lien avec nos procédures internes.

Soyez assurés que notre Service, suivant les orientations données par sa Commission Médico-Technique, la Commission de Contrôle et le Conseil d'Administration, poursuit activement toute démarche utile pour renforcer ses équipes et optimiser ses organisations.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute attentive.